

L'ARGENT DES PARTIS

Une campagne 2019 à maximum 59 millions

En Belgique, les dépenses des partis politiques sont plafonnées : voici ce qu'ils comptent dépenser



L'argent est le nerf de la guerre, surtout dans une campagne électorale. Affiches, meetings... Pour terminer en tête le 26 mai, partis et candidats doivent optimiser leurs dépenses. Tout en ne dépassant jamais les plafonds fixés par la Loi.

En Belgique, le financement des partis et les dépenses qu'ils peuvent engager durant une campagne électorale sont strictement réglementés. «La loi de financement des partis politiques a été adoptée

Selon une estimation de la KUL, sur les 59 millions d'euros, seuls 32 seront réellement utilisés

en juillet 1989», nous explique Pascal Delwit, professeur de sciences politiques à l'ULB. «Elle comporte principalement deux volets. Le premier concerne le financement des partis. «Depuis



1989, ils peuvent bénéficier d'un financement public s'ils remplissent deux conditions. La première est de compter au moins un élu au fédéral. La deuxième, qui est plus formelle, c'est que le parti doit indiquer dans ses statuts ou dans son programme qu'il respecte et applique la Convention européenne des droits de l'homme.»

Si les partis disposent d'un financement public et de dons de particuliers, les dépenses autorisées durant les quatre mois qui précèdent les élections sont elles aussi réglementées.

«Tous les acteurs sont soumis au contrôle des dépenses électorales», ajoute Pascal Delwit. «Il y a deux catégories d'acteurs concernés. La première, ce sont les partis qui ne peuvent pas dépenser plus de 1 million d'euros. Les candidats ont également un plafond à respecter. Pour déterminer celui-ci, il faut connaître son statut.»

Pour faire simple, les candidats dits «éligibles» peuvent dépenser 8.700 € auxquels il faudra ajouter 0,037 € par électeur vivant dans la circonscription. (Ndlr: le nombre de candidats

«éligibles» de chaque liste correspond au nombre de sièges déjà obtenus +1). Les candidats effectifs et le premier suppléant peuvent dépenser 5.000 €. Enfin, les autres candidats sont concernés par un plafond fixe de 2.500 €.

59 MILLIONS

Du côté de l'Institut de recherche VIVES de la KULeuven, on a calculé les montants que peut dépenser chaque parti pour la campagne 2019. Au total, ils pourront utiliser au maximum 59.030.694 €. Mais ce plafond théorique ne

devrait pas être atteint. En se basant sur des scrutins précédents, des simulations ont été réalisées. Selon celles-ci, «seuls» 32.546.136 € seront utilisés, dont 3.347.342 € par le PS, 3.169.940 € par le MR, 2.612.684 € par le cdH ou encore 1.101.242 € pour Ecolo. Pour les Verts, qui nous ont livré leur budget total de campagne (lire par ailleurs), on peut remarquer que le montant calculé par ces chercheurs a été légèrement surestimé. ●

UN DOSSIER DE GUILLAUME BARKHUYSEN ET DIDIER SWYSEN

Tendances 2019

Un vide juridique autour des réseaux sociaux !

Les dépenses des partis sont réglementées, tout comme les supports sur lesquels ils peuvent faire de la publicité.

Ainsi, un mouvement politique ne pourra pas acheter d'espace pub à la télévision ou au cinéma pour diffuser un spot. Par contre, il pourra diffuser ces vidéos dans des publications sponsorisées sur les réseaux sociaux. «Il y a un vide juridique évident», estime Pascal Delwit de l'ULB. «Sur Facebook, Twitter ou LinkedIn, les candidats peuvent diffuser des vidéos sponsorisées. Ils doivent néanmoins intégrer ces coûts dans leurs dépenses électorales. Et si la vidéo a nécessité des coûts de production, ils devront être également repris.»

Mais les réseaux sociaux sont-ils un moyen efficace de toucher toute la population ? «Facebook permet une approche directe, mais est encore utilisé de manière artisanale», estime Pascal Delwit. «Le réseau social permet de faire du ciblage bien plus profond.» Se dirige-t-on vers des campagnes à l'américaine, où le «Big Data» joue un rôle prépondérant ? «Aux États-Unis, même le porte-à-porte se fait sur la base d'identifications très précises», conclut Pascal Delwit. «On est encore loin de tout ça en Belgique...» ●

Certains jouent à 100 % la carte de la transparence

Les partis nous révèlent leurs secrets

La Loi prévoit des plafonds pour les dépenses des candidats, mais aussi des partis. Mais combien comptent-ils réellement dépenser sur le millions d'euros prévu par la Loi ? Voici leurs réponses

> **PS.** Les socialistes précisent qu'ils «dépensent le budget légal» et «ne privilégient pas un moyen plutôt qu'un autre». Le PS sponsorise des campagnes sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram, sans préciser de montant. «Nous y communiquons, par exemple, notre proposition sur les pensions. Les candidats utilisent des moyens plus classiques (tracts...) pour dénoncer les mesures négatives du gouvernement MR/N-VA.»

> **MR.** Chez les libéraux, on explique que «la réglementation électorale autorise le parti à consacrer 1 million d'euros à la

campagne». Un tiers de ce budget va à des messages sponsorisés sur les réseaux sociaux. «Nous avons, par exemple, lancé une chaîne de libre expression à destination des jeunes, intitulée #NoFilter. Elle s'adresse aux primo-votants. Si elle est visible par tous, sa promotion n'est faite que vers les moins de 25 ans.» Le MR utilise tous les supports. C'est la Cellule Communication (10 personnes) qui s'en charge.

> **cdH.** Le budget ? «Celui prévu par le cadre légal», sans autre précision. «Nous travaillons de manière «traditionnelle», avec des affiches, flyers, toutes-boîtes, etc. Parce que c'est important de toucher tout le monde... Mais il est essentiel aussi d'être présent sur les médias sociaux - particulièrement Instagram - puisque les jeunes ont tendance à boycotter

les médias traditionnels.» Le cdH utilise des messages sponsorisés sans indication de budget.

> **Parti populaire.** Le PP annonce dépenser 250.000 €, à parts égales entre le digital et les supports traditionnels. 75.000 € partent dans des messages sponsorisés sur les réseaux sociaux. «Oui, nous collaborons avec des leaders d'opinion pour atteindre des publics spécifiques», explique son porte-parole qui indique qu'une cellule de trois personnes a été mise sur pied pour la campagne.

> **Défi.** Pour le parti d'Olivier Maingain, la campagne représente un budget d'un peu moins d'1 million d'euros. Le parti amant affirme avoir réduit le nombre de tracts papier et d'affiches et a invité les candidats «à faire de même». Au niveau digital, le budget alloué se situe entre 40.000 et 50.000 €. Enfin, la campagne est pilotée par une cellule de 8 personnes.

> **PTB.** «Le budget pour la campagne électorale en Wallonie est de 150.000 €», nous précise le PTB qui consacre 30 % de ce budget aux meetings, événements et autres moments publics. 15 % du budget est alloué aux réseaux sociaux (sponsoring, graphisme, vidéo...) et environ 30 % à du

matériel papier. Enfin, le PTB ne consacre que 5.000 € à des contenus sponsorisés sur les réseaux.

> **Ecolo.** «Le budget prévu pour la campagne électorale 2019 couvrant nos dépenses de Parti et de candidats est de 808.939,71 €», nous explique-t-on chez Ecolo, qui ne joue pas vraiment la carte des contenus sponsorisés sur les réseaux sociaux. «À titre d'exemple, le montant consacré à la promotion s'élevait à environ 7.000 € pour les élections communales. Nous sommes dans le même ordre de grandeur pour le scrutin du 26 mai... Nous nous appuyons surtout sur un large réseau bénévole de membres et de sympathisants pour donner de la portée à nos publications.»

> **Listes Destexhe.** Le budget du dernier né des partis est de 150.000 €. «Nous ne bénéficions d'aucun argent public, nous finançons notre campagne uniquement par des dons», nous précise-t-on du côté des Listes Destexhe, où l'on utilise «un peu» les posts sponsorisés sur les réseaux sociaux. Trois personnes pilotent la campagne avec l'aide d'un support extérieur pour la communication visuelle et digitale. ●

Analyse : duel «soft» en coulisses au PS

Di Rupo-Magnette

Paul Magnette qui ne ferme pas la porte à des négociations avec la N-VA, au contraire d'Elio Di Rupo. Depuis la sortie du numéro 2 du PS, au «Zevende dag», l'émission politique dominicale de la VRT, les observateurs flamands s'enflamment. Di Rupo-Magnette, c'est de la dynamite, entend-on. De la dynamite douce alors. S'il y a une «saine rivalité» entre eux, elle ne risque pas d'exploser, certainement pas à brève échéance. Tout se passe de façon bien plus subtile, même si 2019 marquera (sans doute) le passage de témoin entre eux à la tête du PS...

> **Di Rupo et Magnette disent-ils vraiment des choses différentes ?** Là où Elio Di Rupo a exclu de gérer avec la N-VA, Paul Magnette aurait donc laissé dimanche la porte entrouverte... À titre de comparaison, cette phrase puisée dans la presse flamande il n'y a pas un mois : «Magnette a encore répété clairement que le PS ne gérerait pas avec la N-VA, ce que même Di Rupo n'a jamais dit aussi explicitement. 'Je n'exclus rien', a encore affirmé le président du PS dans une interview donnée au Tijd». À la VRT, Paul Magnette a exclu toute négociation portant sur la réforme de l'État et le fédéralisme, ne sou-

haitant pas perdre du temps à cela. Alors, bien sûr, il a été plus courtis à la télé flamande que dans un meeting du PS en Wallonie, mais Bart De Wever agit-il autrement ? Le risque (ou la chance) est faible de voir le PS négocier une majorité avec la N-VA et quasiment inexistant de voir les deux ténors socialistes s'étripper sur la question. Plus étonnante a été la



Pour tenter de persuader l'électeur... © Belga



Exclusif

Une première en Wallonie : une policière candidate... mais c'est illégal, pour son patron

Stéphanie Van Lier a 44 ans, 5 enfants, dont une championne de tennis, et travaille à la police depuis 21 ans. Bruxelloise d'origine, c'est à Bruxelles 1000 qu'elle a entamé sa carrière le 14 février 1998 avant d'aller à Anderlecht puis d'atterrir à la zone de Schaerbeek en 2001. « Je suis inspectrice de police. Avant de partir en congé de maladie, je m'occupais des apostilles en collaboration avec le parquet. Vu ma maladie, j'ai la sclérose en plaques de type A, je recevais les gens au commissariat, c'était un travail d'intérieur. » Stéphanie vit à Noduwez depuis 15 ans, une commune du Brabant wallon qui appartient à Orp-Jauche. Il y a quelques mois, elle a décidé de se porter candidate sur les listes Destexhe. « Je suis 5^e effective à la Région. Avant ma maladie, j'avais toujours été en contact avec la population. Les policiers

nions politiques et de se livrer publiquement à des activités politiques », lit Pascal Delwit. « Pour pouvoir se porter candidats à un mandat politique, ils doivent avoir obtenu leur démission ou une non-activité pour raisons personnelles », poursuit le spécialiste. Du côté de la police de Schaerbeek, on répond que Stéphanie Van Lier a introduit sa demande de congé sans solde trop tard au collège de police. Qui n'a pas eu le temps de statuer avant la clôture des listes électorales. Il a donc été refusé. « Cela fait quatre ans que je subis un harcèlement et une mise à l'écart », estime l'inspectrice de police qui, aujourd'hui, est bien embêtée vis-à-vis de son parti. Un parti qui ne sait pas vraiment que faire face à ce cas de figure inhabituel. « Elle nous avait expliqué que dans le passé, elle avait déjà obtenu des congés sans solde sans le moindre problème », précise Pierre Vierendeel, celui qui a composé les listes pour le Brabant wallon. Il se dit embarrassé même s'il n'y a aucune chance qu'elle soit élue. « Il me faudrait 22.000 voix », confirme l'intéressée qui s'était rendue à Bruxelles le 28 mars pour demander ce congé. « J'ai attendu pendant 28 minutes. On n'a pas daigné me recevoir. Je n'ai pu que donner mon courrier », précise Stéphanie qui touche actuellement 1.500 € par mois, soit 60 % de son salaire. « Pour le moment, je ne suis pas en état de mener campagne. Je réponds simplement aux questions des proches quand ils me demandent de parler de mon programme ». Un programme avant tout social. « Les policiers sont des êtres humains comme les autres. Il est temps qu'on nous aide », conclut-elle. **P. N.**

PIERRE NIZET

« Les policiers sont des êtres humains comme les autres »

sont souvent les mieux placés pour voir la misère du monde. Comme ce qu'il se passe à la gare du Nord. Je suis convaincue qu'on peut faire avancer les choses ».

IL LUI FAUDRAIT 22.000 VOIX

Le problème, c'est qu'un policier en activité ne peut pas faire de politique. L'article 127 relatif au Code de déontologie des services de police est clair. « Il précise que les membres du cadre opérationnel s'abstiennent en toutes circonstances de manifester publiquement leurs opi-



Les candidats du BW, avec Stéphanie Van Lier, avant-dernière sur la droite. © D.R.

Du côté de la Zone de police Nord à Bruxelles...

« Une procédure disciplinaire a été ouverte à son encontre »

Pierre Vierendeel explique qu'il n'a eu que quinze jours pour constituer ses listes Destexhe dans le Brabant wallon. « J'étais très intéressé par le profil de Stéphanie Van Lier », admet-il. « C'est une inspectrice de police, une femme et elle habite une région du Brabant wallon où nous cherchions une personne comme elle. Elle est connue dans sa région et quand vous voyez notre programme, où on parle de renforcer la sécurité, elle avait le profil idéal ». Un avis renforcé, dit-il, par les derniers événements qui ont endeuillé la famille de Julie Van Es-

pen. Depuis, les folders sont sortis de presse. Le visage de la policière se retrouve sur ceux des listes Destexhe. Que risque le parti en alignant une personne qui, vu son métier, ne peut en principe pas faire de politique ? « A priori, rien », tranche Pascal Delwit, le spécialiste des élections. « Il n'y a apparemment pas eu de dépôt de plainte lors de la remise de ces listes ».

UNE SITUATION « INJUSTE »

Si, par miracle, Stéphanie Van Lier devait être élue, elle ne pourrait plus exercer son métier, le temps de son mandat. « Avant

la réforme des polices, les policiers communaux avaient le droit de se mettre sur les listes », lâche-t-elle.

« Notre situation est injuste car il est clair que nous ne sommes pas égaux devant la loi ». Elle précise encore que son travail, elle l'exerce à Bruxelles. « Et je me présente à la Région wallonne, dans le Brabant wallon. Personne, à part mes proches et mon parti, ne sait que je suis inspectrice de police ».

Du côté de la police de la Zone Nord à Bruxelles, ce n'est pas la première fois qu'un policier se lance dans la politique. « Un po-

licier communal avait été suspendu de toute activité le temps de mener sa campagne. Il n'a pas été élu et on l'a réintégré », nous dit-on. « Mais il avait entré sa demande au Collège de police bien dans les temps ». Dans le cas qui nous occupe, une procédure disciplinaire a été ouverte à l'encontre de Stéphanie Van Lier. « Car elle est toujours considérée comme active à la police même si elle n'est plus, pour le moment, physiquement présente. Elle doit remettre son mémoire de défense ». **P. N.**

un duo de « dynamite douce »

sortie récente d'Elio Di Rupo sur la révision de la Loi de financement. Il n'envisageait des discussions qu'à l'horizon 2024, mais c'est rare dans son chef, lui qui balaie d'ordinaire ce genre de question. Paul Magnette a donc fermé la porte ce week-end, balançant le célèbre « Nous ne sommes pas demandeurs ». Question de stratégie (le MR est

prompt à critiquer un axe PS/NV-A sur l'institutionnel).

> Leur rivalité va-t-elle « exploser » sur la place publique après les élections ? En 2014, ils avaient surpris tout le monde en se présentant en duo aux négociations. On peut leur faire confiance pour trouver un système qui permette à chacun de trouver sa place cette fois aussi.

Rien d'irréparable ne devrait donc les opposer... Certainement si le PS réussit ces élections. Le duo Di Rupo-Magnette ne repose pas sur une logique « clanique » comme au MR, entre Charles Michel et Didier Reyniers. Ils n'incarnent pas des socialismes différents, appelés inégalement à s'affronter. Même si les scrutins du 26 mai se révélaient une Berezina pour le PS, on ne s'attend pas à un putsch. L'élection présidentielle aurait alors sans doute lieu plus tôt qu'à l'automne (ou l'hiver) prochain, mais toujours dans la courtoisie et la gratitude...

> Le leadership du PS peut-il influencer les négociations avec les autres partis ? En se présentant à l'Europe, scrutin où il est possible de réaliser un score « monstrueux » (la même liste de Mouscron à Arlon), alors qu'il a annoncé qu'il ne siègerait pas, restant bourgmestre de Charleroi, Magnette cherche le plébiscite qui confirmerait son statut de « prince héritier » et annoncerait son sacre prochain. Le fait de le voir, lui et non Di Rupo, à un congrès des socialistes flamands, montre que les « camarades du Nord » ne sont pas insensibles au charme du futur numéro un po-

tentiel du PS. Son style décontracté, son verbe clair, la nouvelle génération (socialiste) qu'il incarne à merveille, sa très, très bonne connaissance du néerlandais (on oserait presque ajouter son côté « gendre parfait ») ne doivent pas non plus laisser insensibles d'autres leaders flamands, du CD&V, de l'Open VLD, de Groen... Gageons qu'Elio Di Rupo l'a déjà compris...

> 2019, l'année où Paul Magnette s'est imposé comme le patron du PS. On le sait depuis longtemps : Brutus Magnette (47 ans) ne troncidera pas « César » Di Rupo (67 ans). Même si ses partisans piaffent d'impatience, le premier n'est pas un ingrat et sait ce qu'il doit au second. La donne changera-t-elle si, fort de résultats électoraux favorables et de négociations réussies, l'actuel président envisageait de remplir encore ? Magnette ne peut être le Prince Charles du PS. Les camarades ne doutent pas que Di Rupo passera enfin le flambeau. Ils ont sans doute raison... Quoique Di Rupo reste l'homme de toutes les surprises. Souvenez-vous de la manière dont il les a tous pris de vitesse pour annoncer sa place sur les listes... **D. DIDIER SWYSEN**

L'ex-secrétaire d'État N-VA n'apprécie pas

Le Vlaams Belang utilise l'image de Theo Francken : il porte plainte

Theo Francken est furieux et il a décidé de porter plainte contre le Vlaams Belang. L'ex-secrétaire d'État N-VA à l'Asile et à la Migration n'apprécie pas que le parti extrémiste profite de sa popularité en Wallonie pour l'associer à sa campagne. En cause, une affiche du Belang où l'on voit la tête de Theo Francken, avec ce message : « Stop à l'immigration, votez Vlaams Belang ». « Le Vlaams Belang se répand en Flandre avec l'affirmation que j'ai mené une politique trop soft, que j'ai même échoué », précise Theo Francken. « Et il mène campagne en Wallonie avec ma photo. Il abuse de ma po-

popularité au Sud du pays. C'est pathétique ! » Le VB, qui mène aussi campagne avec la photo de Marc Dutroux, soit dit en passant, est en effet présent en Wallonie pour cette campagne, ce qui explique ces affiches rédigées en français. L'affiche qui montre Theo Francken laisse penser que voter pour la liste 9 (le numéro du Vlaams Belang) est un vote pour Theo Francken. Le ténor de la N-VA a été alerté par des amis francophones. Le VB accompagne sa campagne d'une critique de la gestion de l'Asile, mais là, le nom de Francken n'est pas cité. **D. SW.**

D. SW.



Aucune chance de les voir s'étriper dans l'immédiat. © Belga



VLAAMS BELANG © FB NOS GENS D'ABO